LE COURRIER DE LA NATURE

Trimestriel édité par la Société nationale de protection de la nature

14 € - OCTOBRE 2023 - N° 338

Dossier thématique

Le réensauvagement

Extrait

Actualités :

Sauvera-t-on le butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ?

Les relations entre les polynésiens et la nature vues par un écologue (partie 1)

SNPN
SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

LE COURRIER DE LA NATURE

Édité par la Société nationale de protection de la nature. Association régie par la loi de 1901 à but non lucratif, fondée le 10 février 1854 et reconnue d'utilité publique le 26 février 1855.

Directeur de la publication : Rémi Luglia
Secrétaire du comité de rédaction : François Moutou
Comité de rédaction : Odile Bernard-Panné, Hubert de Foresta, Philippe Keith, Véronique Sales, Marie-Joseph Veyrac
Responsable éditoriale : Anna Duval
Courriel : *cln@snpn.fr*

L'équipe remercie les auteurs et photographes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro

Maquette : Dumkit graphic
Impression : Imprimeur Simon, Ornans (25)

Abonnements et vente au numéro : *adhesion-abonnement@snpn.fr*
Revue trimestrielle. Prix du numéro : 14 €.
Bulletin d'abonnement et tarifs : p. 67.
Commission paritaire n° 0927 G 82094
ISSN (version papier) : 0011-0477
ISSN (version numérique) : en cours.
Dépôt légal : 3e trimestre 2023.

Les opinions émises dans *Le Courrier de la Nature* sont celles des auteurs ou de la rédaction. Elles n'expriment pas nécessairement le point de vue de la SNPN. La rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés. Les auteurs conservent la responsabilité entière des opinions émises sous leur signature.

Sauf mention contraire, nous utilisons comme référence pour les noms d'espèces l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN/MNHN).

SNPN
SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

Président : R. Luglia
Vice-présidents : M.-O. Grandchamp, P. Keith, F. Moutou
Trésorier : L. Heurtin
Secrétaire générale : S. Hudin
Secrétaire du conseil : O. Bernard-Panné
Administrateurs : P. Carlier, J.-B. Dumond, P. Février, H. de Foresta, R. Gosse, L. Lamprière, M. Metais, J.-M. Pons, V. Sales, G. Thebaud, J. Trotignon, M.-J. Veyrac
Présidents d'honneur : F. Ramade, J. Untermaier
Administrateurs honoraires : M. Échaubard, B. Salvat

SNPN, 44 rue d'Alésia, TSA 31453, 75158 Paris Cedex 14
Tél. : 01 43 20 15 39
Site internet : ***www.snpn.com***

Édito

Une nature sans intervention humaine ?

Dans ce numéro du *Courrier de la Nature*, la conservation de la nature est à l'honneur, comme il se doit ! Le dossier thématique en présente une orientation nouvelle : le réensauvagement. Encore peu développé en France bien qu'ayant fait l'objet de nombreux articles ou reportages dans la presse généraliste inspirés des expériences étrangères, ce nouveau concept est aussi connu par l'anglicisme « *rewilding* » qui rappelle son origine anglo-saxonne et plus particulièrement étatsunienne. Force est de constater que, contrairement à d'autres pays européens, cette orientation n'est pas vraiment déclinée en France au-delà des prises de position de quelques philosophes ou sociologues d'avant-garde. Dans le registre de l'écologie scientifique, parmi les nombreux articles publiés ces dernières années, on cherchera vainement des auteurs français. Cette méthode de conservation visant à « laisser faire la nature » est également ignorée sur le terrain par les gestionnaires d'espaces naturels. Sur les « grands espaces » a priori plus propices au concept (Parcs nationaux ou Réserves naturelles), on s'en remet toujours à une gestion « ancestrale », agricole ou pastorale, en accord avec le monde rural.

Dans sa version intégrale, le réensauvagement propose au contraire de reconstituer la pleine fonctionnalité des écosystèmes existants avant les grands bouleversements anthropiques, la nature pouvant ainsi s'auto-entretenir sans intervention humaine. Cette option incluant la présence de la grande faune, herbivore et carnivore, et ne pouvant se mettre en place que sur de vastes territoires, est donc une véritable gageure sur nos territoires européens. Le projet de Francis Hallé de reconstituer une forêt primaire s'inscrit dans cette vision.

Plus « compatibles », des versions allégées du réensauvagement sont proposées et localement mises en place : la libre évolution forestière, le « pâturage naturel » sur des réserves clôturées ou encore la réintroduction d'espèces (du grand herbivore au bousier !). Dans cette volonté de pragmatisme, d'aucuns imaginent même le réensauvagement en ville ou « avec les paysans ». D'autres n'en retiennent que les avantages directs pour l'homme, avec les services écosystémiques.

En définitive, si le réensauvagement peut représenter une voie nouvelle pour une conservation climato-compatible, il peut être aussi le révélateur d'une nécessaire « contre-offensive » face au processus incontrôlé de destruction et d'artificialisation de la nature. Évidemment, cette démarche ne pourra s'appliquer sur le terrain que si les mentalités évoluent. La mise en place d'expérimentations locales, démonstratives et pédagogiques, pourrait y contribuer. Ne serait-ce que pour réapprendre aux humains ce qu'est fondamentalement la nature !

Marc Michelot,
président de l'Association pour le retour des grands herbivores dans les espaces naturels (ARTHEN)

François Moutou,
vice-président de la SNPN

Couverture : cerf élaphe (*Cervus elaphus*)
Photo : Jacques Coatmeur

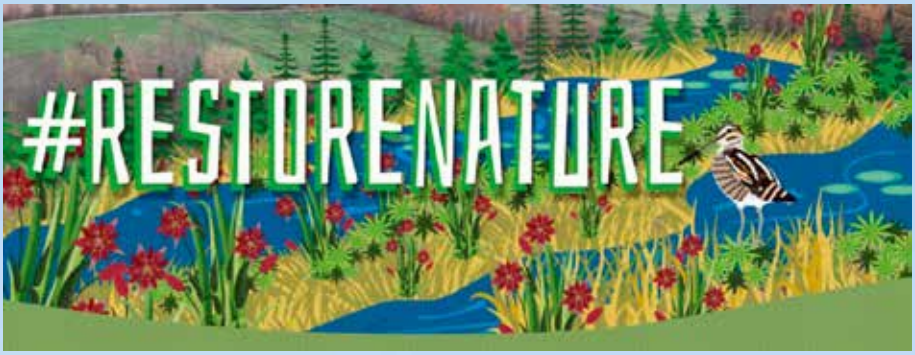

4 octobre 2023

Nous, les 200 organisations de la société civile signataires, appelons tous les États membres de l'Union européenne (UE), les membres du Parlement européen et la Commission européenne à adopter de toute urgence une loi sur la restauration de la nature, adaptée aux enjeux de la biodiversité et du climat.

Nous assistons à une extinction massive de la biodiversité et à une dégradation climatique, menaçant les fondations de la vie telle que nous la connaissons. La science est formelle à ce sujet : les efforts déployés jusqu'à présent sont largement insuffisants pour faire face à ces crises et pour renouer avec la nature. Les sécheresses, inondations et incendies de forêts, de plus en plus fréquents, rendent les effets de ces crises toujours plus visibles en Europe. Il est évident que des mesures de restauration efficaces sont nécessaires à grande échelle.

Le règlement sur la Restauration de la Nature de l'UE est l'opportunité unique de cette décennie pour passer d'une détérioration continue à une régénération, visant un avenir sûr et résilient en harmonie avec la nature. Restaurer la nature, c'est lutter contre le changement climatique, améliorer notre santé et notre bien-être, et renforcer nos moyens de subsistance et nos économies. C'est l'un des meilleurs investissements pour notre société. Mais le temps presse.

Récemment, nous avons observé une opposition sans précédent au règlement, entraînant son affaiblissement notoire. Nous appelons donc à protéger les éléments clés du règlement :

- Couvrir tous les habitats terrestres et marins avec des objectifs de restauration quantifiés, limités dans le temps et contraignants, à l'intérieur et à l'extérieur des zones Natura 2000.
- Garantir la non-détérioration des écosystèmes pour protéger les investissements et les avantages à long terme, conformément aux engagements européens.
- Inclure la restauration des écosystèmes agricoles et des tourbières drainées. La restauration des écosystèmes agricoles est cruciale pour assurer la résilience de nos systèmes alimentaires et du secteur. Les tourbières jouent un rôle fondamental pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.
- Inclure des indicateurs pour la restauration des écosystèmes forestiers, valables pour tous les types de forêts.

Nous ne pouvons plus nous permettre de retarder les actions ou de réduire l'ambition de la loi. Cela ne ferait qu'augmenter les coûts et le temps nécessaire pour pallier les conséquences de notre inaction. Il est temps d'agir, il est temps de #RestorerLaNature.

La SNPN est signataire de cette tribune.

Pour toute demande d'information, contactez Lorenzo Arduino, coordinateur réseau et plaidoyer : **lorenzo.arduino@snpn.fr**

Pour plus d'informations, consultez le site : **restorenature.eu**

Photo : Jacques Coatmeur

LE COURRIER DE LA NATURE

Sommaire

N°338

Édito 3

Tribune 4

Au fil des jours 6

Échos-Actualités 8

Pour sauver le mystérieux oiseau des roselières, le butor étoilé (*Botaurus stellaris*), un nouveau Plan national d'action va être mis en œuvre en France. Découvrez la situation des populations de cet oiseau mythique (p. 8 à 10). Partez ensuite à la rencontre de la culture polynésienne, et comprenez l'importance de la prise en compte de ses spécificités dans les programmes de restauration de la nature (p. 11 à 15). Les enfants d'aujourd'hui formeront les générations adultes de demain. Découvrez également comment les élèves d'un collège de Normandie sont associés à un projet de labellisation en Aire terrestre éducative (ATE) d'un coteau calcaire normand (p. 16 à 17). Les humains consomment les ressources planétaires à une allure insoutenable. Afin de chercher à comprendre les causes de leur déconnexion de la nature, un chercheur en écopsychologie tente d'éclairer cette situation actuelle, processus graduel né de notre histoire évolutive (p. 18 à 21). Enfin le *Courrier de Nature* vous partage la poétique histoire de la rencontre entre un naturaliste passionné et un animal sauvage (p. 22 à p.25).

Vie de la SNPN 26

Dossier thématique 30

Le réensauvagement

Voir le sommaire détaillé en page 30.

Quel point de vue de la SNPN sur le réensauvagement ? 60

L'art et la nature 62

La nature sous le pinceau de Aléxis Fraikin

La nature sous la plume de Jean d'Ormesson

À lire 64

Photo : Vincent Vignon

Photo : Pierre Chatagnon

Photo : Pascal Carlier

Outre-mer

Les relations entre les polynésiens et la nature vues par un écologue (Partie 1)

Bien que discipline scientifique relativement récente, la biologie de la conservation repose sur des théories, des modèles, des protocoles, des outils et des indicateurs ayant montré leur efficacité dans les dernières décennies. Des programmes de conservation *in situ* ou *ex situ* ciblant les espèces ou les habitats menacés, et associant chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels, membres d'associations de protection de la nature et autres acteurs de la société civile et du secteur privé sont actuellement menés partout dans le monde et dans tous les types d'écosystèmes. Il arrive cependant que certains projets n'aient pas le succès escompté par leurs porteurs, souvent en raison de problèmes techniques, logistiques ou financiers, mais également à cause du « facteur humain », parfois négligé ou sous-estimé dans la conception ou la réalisation des dits programmes. Si le cas des loups et des ours est bien connu en France « métropolitaine », la destruction de clôtures installées autour des parcs nationaux dans les îles Hawaï (afin de préserver les forêts naturelles menacées par les ongulés féraux, notamment les cochons ensauvagés *Sus scrofa* [ou *Sus domesticus*]) par les hawaiiens de souche, ou la réticence de tribus Māoris vis-à-vis de programmes d'élimination des rats *Rattus exulans* en Nouvelle-Zélande, sont des exemples « classiques » de conflits entre gestionnaires des espaces naturels et communautés locales dans les îles du Pacifique. La dimension humaine doit être impérativement prise en compte en raison des différents contextes historiques, socio-économiques et culturels dans lesquels les programmes de conservation et de restauration écologique sont réalisés. Les perceptions et la compréhension de la nature, et donc l'acceptabilité, l'appropriation, le désintérêt, voire le rejet des projets, peuvent en effet varier en fonction des sociétés humaines, qu'elles soient dites « occidentales », « modernes » ou « développées », ou au contraire « traditionnelles », « en voie de développement » ou « en émergence ».

Une spécificité des territoires insulaires du Pacifique

Il est souvent rappelé que le mot « nature » n'existe pas dans de nombreuses sociétés dites « traditionnelles » ou chez les peuples dits « indigènes » ou « autochtones » (« first people » des anglo-saxons, terme utilisé

Marae Arahurahu sur l'île de Tahiti, ancien lieu sacré pour le peuple polynésien. Certains arbres, plantés dans leur enceinte, étaient considérés comme sacrés car ils étaient perçus comme l'émanation des dieux.

Photo : Anna Duval

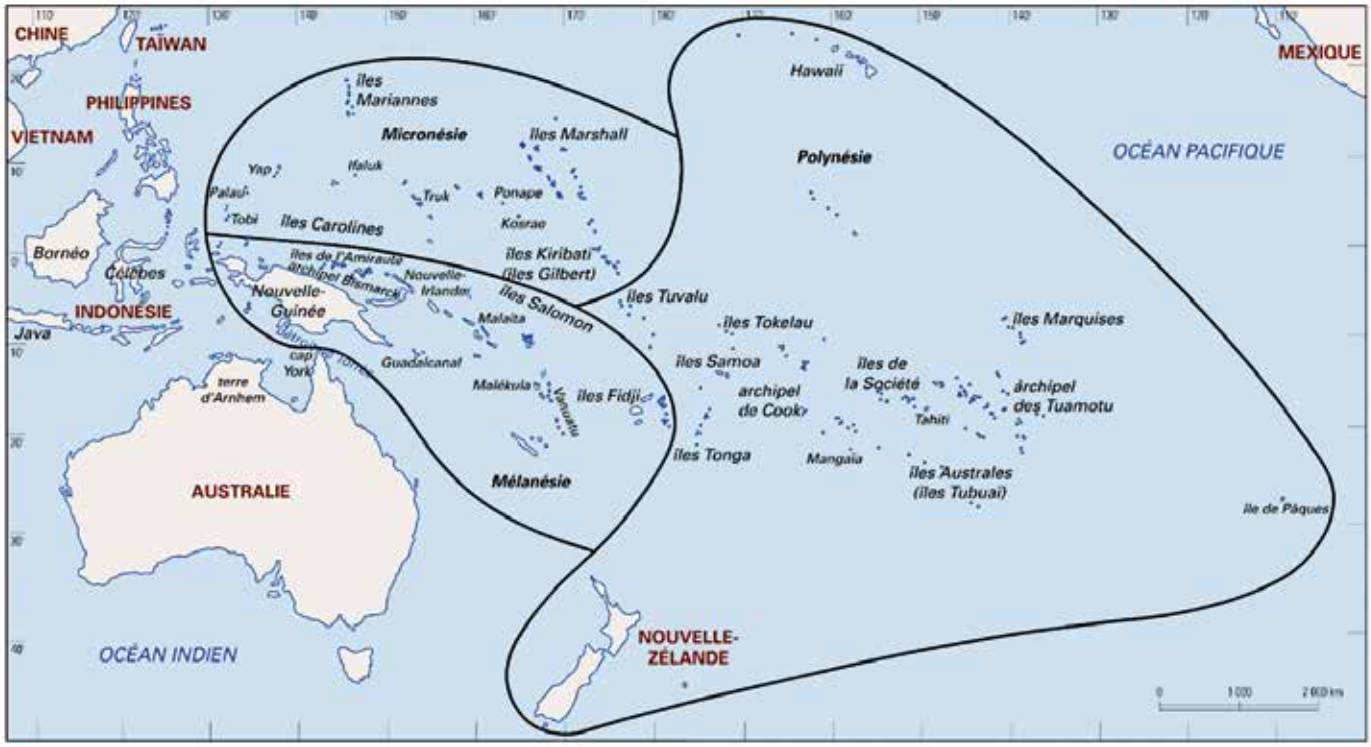

Carte du triangle polynésien : îles Hawaï au nord, île de Pâques à l'est, Nouvelle-Zélande au sud-ouest et les îles de la Polynésie française au centre.

en Amérique du Nord et en Australie pour désigner les amérindiens et les aborigènes). C'est également le cas des communautés insulaires du Pacifique. Dans les traditions « anciennes », ou plutôt « ancestrales », car remontant parfois à plusieurs milliers d'années, des habitants de ces petits territoires insulaires, les humains faisaient partie intégrante de la nature, et il n'y avait donc pas de distinction et a fortiori pas d'opposition entre culture et nature. Des termes comme « socio-écosystèmes » (« *socio-ecological system* » ou SES), « ressources bioculturelles » ou « ethnobiodiversité » sont actuellement utilisés pour désigner ces relations étroites qui peuvent exister entre les humains et la nature. La reconnaissance et la prise en compte des savoirs et savoir-faire traditionnels (« *Traditional Ecological knowledge* » ou TEK) font aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière dans les conventions internationales sur la biodiversité ou le changement climatique.

Cet article, basé essentiellement sur la littérature publiée et trente années d'expérience sur le terrain comme écologue terrestre et biologiste de la conservation (et insulaire) illustre l'exemple particulier, mais révélateur, des pays et territoires insulaires du Pacifique, notamment de la région biogéographique dite de la « Polynésie ». La Polynésie, signifiant « les îles multiples » en grec, est un terme créé (comme la Micronésie, « petites îles », et la Mélanésie, « îles noires » en référence à la couleur de ses habitants) par le navigateur français Jules Dumont d'Urville qui a parcouru le Pacifique entre 1826 et 1829. Il s'agit d'une entité biogéographique mais aussi linguistique et culturelle, car occupée par des populations humaines ayant une origine commune. Le « Triangle polynésien » est délimité au nord par les îles Hawaï (de son nom polynésien *Havai'i* ou *Havaiki* qui est aussi l'ancien nom de l'île de Ra'iātea dans l'archipel de la Société, *Sava'i* étant l'une des îles de l'archipel des Samoa), à l'est par l'île de Rapa Nui (île de Pâques) et au sud-ouest par la Nouvelle-Zélande (de son vrai nom polynésien *Aotearoa*,

Teahupo'o sur la presqu'île de Tahiti (*Tahiti Iti*) dont une partie du lagon fait l'objet d'un *rāhui*, protection temporaire des ressources.

Photo : Jean-Yves Hiro Meyer

Retrouvez l'intégralité de cet article dans le n° 338

disponible sur abonnement et au numéro sur le site
www.snpn.com

Photo : Pixabay

Cultiver à la fois un contact régulier avec le monde naturel et un sentiment d'appartenance à la Terre participe à notre bonne santé physique, émotionnelle et psychologique mais aussi favorise davantage de comportements pro-sociaux et pro-environnementaux.

Lien humain - Nature

Quelles causes de la déconnexion du monde naturel ?

Dans son livre phare *Ecopsychologie pratique et rituels pour la Terre*, Joanna Macy, éco-philosophe et docteure en théorie générale des systèmes, nous fait remarquer que « Faire face à tous ces problèmes [catastrophes écologiques, climatiques, sociales] peut nous faire sentir inconfortable, voire même nous submerger, mais afin d'arriver là où nous voulons aller, nous avons besoin de commencer de là où nous sommes. » Cet article a pour but de suivre son conseil, en exposant rapidement là où nous en sommes actuellement, puis de poser quelques pistes de compréhension sur les causes historiques de cette situation, ainsi que les conséquences sur la santé d'une telle déconnexion de l'humain avec le monde naturel.

Le constat[1]

Les Occidentaux consomment les ressources planétaires à une allure insoutenable et sont à l'origine de la sixième extinction massive – ou pour reprendre les propos d'Aurélien Barrau, de la première extermination – des êtres vivants sur Terre. Celle-ci est 100 à 1 000 fois plus rapide que les précédentes et est due à l'atrophie des habitats, aux pesticides et à la surpêche et non au « réchauffement » climatique. En l'espace de cinq décennies, 69 % des populations animales sauvages ont disparu et 88 % des grands spécimens d'eau douce ont été tués[2]. L'être humain représente 0,01 % des vivants sur Terre mais il a été responsable de 83 % des morts chez les mammifères sauvages en seulement 250 ans[3]. Aujourd'hui un enfant meurt de faim toutes les cinq secondes sur la planète tandis que nous disposons de quantité alimentaire suffisante pour nourrir tous les humains, 70 % des céréales cultivées dans le monde sont utilisées pour nourrir les animaux d'élevage industriel[4]. Dans le Pacifique nord, le continent de plastique mesure désormais trois fois la taille de la France. Il est dorénavant acté que la calotte glaciaire du Groenland est irrémédiablement perdue et que partout dans le monde l'eau de pluie est devenue impropre à la consommation[5]. Six limites planétaires sur neuf ont déjà été dépassées[6] et un milliard de « réfugié·es climatiques » sont attendus à l'horizon 2050[7]. Pour Antonio Guterres, le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'humanité est à la fois cause – pour partie – et victime – en totalité – d'une « menace existentielle directe »[8].

Une transformation culturelle profonde

Nous en sommes donc là. À vrai dire ces chiffres reflètent le passé puisque nous ne retrouverons pas ce qui a déjà été perdu. Et lorsque nous prenons le temps d'y regarder de plus près, il y a quand même quelque chose qui cloche. Malgré nos profondes connaissances sur la nature des catastrophes en cours, malgré nos moyens techniques, malgré nos connaissances des solutions à mettre en place, force est de constater que nous fonçons toujours dans le mur à une allure considérable, voire qui s'accélère. Alors sommes-nous devenus fous ? Nous savons que l'humanité est en train de signer sa mort et avec elle la mort d'une bonne partie de la vie sur Terre, mais pourtant nous continuons comme si de rien était. D'un point de vue psychologique, l'humanité fait preuve de comportements purement et simplement suicidaires qui semblent être le signe d'une pathologie grave. Mais d'où viennent ces comportements suicidaires ? Une des réponses à cette question qu'apporte l'écopsychologie (ce champ transdisciplinaire qui tente d'analyser et de restaurer les interrelations profondes entre l'être humain et la Terre) provient du constat empirique que nous vivons dans une culture complètement déconnectée ou déracinée du sensible, du vivant et de la Terre. Cette prise de conscience fait dire au philosophe et père de l'écologie profonde, Arne Naess, que ce qui nous incombe, en tant que civilisation humaine, c'est d'aller vers une transformation culturelle profonde puisque, pour lui, sans un changement de mentalité et de style de vie, la catastrophe écologique ne peut être résolue.

Photo : Macaccro/Pixabay

Aujourd'hui 70 % de la population mondiale vit dans les villes. Nous vivons dans une culture complètement déconnectée ou déracinée du sensible, du vivant et de la Terre.

Une transformation culturelle profonde, si elle est prise au sérieux, concerne de facto toutes les dimensions de la société : individuelle, collective, politique, économique, etc. Ce n'est pas rien ! Elle requiert une remise en cause radicale de notre vision du monde, c'est-à-dire qu'elle demande d'aller jusqu'à la base de ce qui fait nos sociétés. Comme nous le pose très justement le philosophe et écologiste David Abram, « comment pouvons-nous accepter que les activités et modes de vie qui sont les nôtres aujourd'hui contribuent chaque jour à la destruction d'écosystèmes entiers – forêts, vallées, océans – ainsi qu'à l'extinction d'espèces innombrables ?[9] » Ou dit autrement, comment la civilisation occidentale est-elle devenue à ce point indifférente à la nature non-humaine, à ce point insensible à la présence des autres animaux et végétaux et des processus de la Terre ?

Les causes d'un processus de déconnexion graduel

Pour les écopsychologues, notre déconnexion du monde naturel peut se comprendre comme un processus graduel lié à notre histoire évolutive et qui se perpétue aujourd'hui sur plusieurs plans (physique, émotionnel, psychologique, politique, culturel) interconnectés les uns aux autres. Cette forme de déconnexion, que nous vivons aujourd'hui, envers le reste de la nature n'est pas quelque chose qui est apparu du jour au lendemain. Il faut plutôt la considérer comme un processus lié à un contexte évolutif des civilisations humaines à travers le temps. Nous n'atteignons pas un niveau de déracinement au monde naturel sans raison. Selon Paul Shepard, biologiste et environnementaliste, ce déracinement s'est creusé et renforcé, depuis 10 000 ans, à partir de quatre moments clés et cumulatifs dans l'histoire humaine (plus particulièrement européenne) :

• ***L'instauration de l'agriculture et de la domestication systématique des autres animaux***

Retrouvez l'intégralité de cet article dans le n° 338

disponible sur abonnement et au numéro sur le site **www.snpn.com**

en bref

PROTECTION

Le phoque moine en Méditerranée

Photo : Marinko Babic/Wikimedia

Les phoques moines de Méditerranée (*Monachus monachus*) étaient autrefois abondants, mais il n'en reste aujourd'hui que quelques centaines dispersées au large de l'Albanie, de la Grèce, de la Turquie, ainsi qu'en Mauritanie, sur la côte atlantique de l'Afrique. Ce déclin a été notamment causé par la surpêche et le développement excessif de leur habitat côtier. Selon les experts, les effectifs commencent à remonter lentement grâce à la création d'aires marines protégées ces dernières années. En Albanie, leur statut UICN est passé de « en danger critique » en 2015 à « en danger » en 2023. Pour cela des zones marines bien choisies sont mises sous protection et les activités humaines sont réellement réglementées au bénéfice des phoques. Ils ont en particulier besoin de grottes marines avec une plage au fond pour se mettre à l'abri de la forte mer et mettre bas.

Source : www.france24.com

Le réensauvagement

La culture occidentale s'est développée en opposant la « civilisation » au monde naturel. Le contrôle des espèces (domestication) et des espaces (agriculture) a été de pair avec l'élimination progressive de la faune sauvage, et la réduction des zones peu ou pas aménagées. Imaginer maintenant que certaines des réponses aux défis contemporains puissent passer par la mise en « libre évolution » de quelques territoires n'est peut-être pas évident. Que dire du retour de la forêt et d'espèces volontairement éliminées par les générations précédentes ? C'est bien à ces questions, à ces défis, que ce dossier est consacré. Des insectes aux vautours, des grands herbivores au loup, les articles de ce dossier éclairent sur les conséquences négatives de ces choix anciens de notre propre civilisation, et proposent de nouvelles perspectives. Il est temps de corriger les erreurs passées et de mettre en œuvre des solutions de restauration.

Remerciements : La rédaction du *Courrier de la Nature* remercie très sincèrement Marc Michelot, président de l'Association pour le retour des grands herbivores dans les espaces naturels (ARTHEN), qui a contribué à la conception et à la rédaction de ce dossier, ainsi que les auteurs et photographes qui ont participé à la rédaction, à la cession de photos pour ce numéro, et à la relecture de ce dossier.

Anna Duval et François Moutou.

Sommaire

31. Les multiples figures du réensauvagement
33. Ongulés et grands herbivores, pierre angulaire du *rewilding* en Europe et en France
39. Le rôle des grands carnivores dans le réensauvagement
42. Le betizu, un bœuf sauvage réfractaire à la domestication
44. Le pâturage écologique, un réensauvagement pour commencer !
48. Des contraintes sanitaires « contre nature » ?
50. Les vautours : un maillon dans le cycle du vivant
52. Le cadavre des grands mammifères, un trésor de biodiversité à réhabiliter
54. La libre évolution : une option incontournable pour le futur
58. Une forêt primaire en Europe : le défi du lâcher-prise
60. Quel point de vue de la SNPN sur le réensauvagement ?

Photo : Amandine Ramos

Le bison d'Europe, une espèce clef pour le *rewilding*. Ici dans la réserve de Kraansvlack aux Pays-Bas.

Ongulés et grands herbivores, pierre angulaire du *rewilding* en Europe et en France

Considérées comme les espèces clé de voûte de nombre d'écosystèmes terrestres par leur impact sur les milieux et sur l'architecture du paysage végétal, les ongulés, et en particulier les grands herbivores sont au cœur des programmes de *rewilding* qui ont été mis en place depuis une trentaine d'années dans plusieurs régions d'Europe sous l'égide de divers organismes. La plupart relèvent du *trophic rewilding*[a] et concernent deux types d'intervention. D'une part, des expériences de « réintroduction » de grands herbivores « dé-domestiqués » (équins et bovins, substituts des espèces sauvages disparues – cheval sauvage et aurochs) fréquemment associés à des ongulés sauvages (cerf, daim) sur des espaces clôturés de plusieurs centaines d'ha en moyenne. D'autre part, de véritables réintroductions en liberté plus ou moins surveillée (suivi par collier GSM notamment) d'espèces emblématiques « disparues » comme le bison d'Europe. Malgré un fort taux d'anthropisation de leur territoire (ou en réaction à celui-ci), les néerlandais ont été paradoxalement pionniers en la matière. Compte tenu des superficies disponibles, c'est un *rewilding* à petite échelle correspondant au premier type d'intervention et relevant plutôt du concept de pâturage naturel[b] qui a pu se développer aux Pays-Bas, mais également dans d'autres pays développés d'Europe occidentale (Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark, Belgique, etc.).

À partir de ces expériences, le concept a été exporté à plus grande échelle à travers l'Europe par l'intermédiaire de l'ONG hollandaise Rewilding Europe. Cette dernière développe aujourd'hui des programmes de *rewilding* sur une dizaine de régions naturelles pilotes, du Portugal à la Bulgarie. Toutefois, la pertinence scientifique de ces programmes s'avère inégale et dépendante des partenariats engagés localement.

Mais bien avant ce type de démarche et l'émergence du concept, certains pays ont développé des politiques de conservation de la nature pouvant s'apparenter au *rewilding*. On peut citer en particulier la réserve de biosphère englobant les parcs nationaux des Bieszczady (Pologne) et des Poloniny (Slovaquie) où les grands mammifères, de l'ours au bison d'Europe, prospèrent sur un vaste territoire où l'élevage domestique est très peu développé pour des raisons historiques[1]. Ce territoire accueille notamment la plus grande population européenne de bison (environ 500 individus) vivant en liberté sans intervention humaine significative (affouragement, etc.). Autre exemple, le Parc National

Retrouvez l'intégralité de cet article dans le n° 338

disponible sur abonnement et au numéro sur le site
www.snpn.com

LE COURRIER DE LA NATURE N°338 • OCTOBRE 2023

Le cadavre des grands mammifères, un trésor de biodiversité à réhabiliter

Un cycle immuable

Depuis des millions d'années, les écosystèmes produisent de la matière organique vivante – microbienne, fongique, végétale, animale – à partir d'éléments minéraux puisés dans le sol, l'eau ou l'air, et ceci grâce à des organismes dits producteurs, en grande partie chlorophylliens. Ce sont les « plantes vertes » qui constituent alors le premier niveau des chaînes alimentaires. Au terme de la vie des organismes vivants, d'autres organismes dits décomposeurs vont les déstructurer par étapes successives, et assurer le cheminement inverse des éléments qui reviennent à une forme minérale. Sauf conditions exceptionnelles où la matière organique est stockée durablement (exemple des tourbières), il n'y a pas d'accumulation d'organismes morts sans au préalable une dégradation importante, voire complète. En quelque sorte, la nature digère, en les minéralisant, les organismes morts au fur et à mesure qu'arrive leur fin de vie.

Des organismes spécialisés

La nature très diverse des matières organiques mortes, végétales ou animales pour ne prendre en compte que les plus volumineuses, détermine une biodiversité conséquente d'organismes décomposeurs généralistes ou au contraire hautement spécialisés. Ces organismes recycleurs sont d'une grande importance pour le fonctionnement global des écosystèmes, et en particulier pour le turn-over de la matière organique. Si on reconnaît ce rôle en particulier pour les organismes saproxyliques qui prennent en charge la décomposition du bois, il n'en est pas encore de même pour le grand mammifère mort.

Les cadavres de mammifères sont en fait constitués de matières très différentes : muscles, viscères, os, cuir, poils, suif, moelle osseuse, corne, bois etc., ce qui implique l'action d'organismes nécrophages généralistes, mais aussi hautement spécialisés. La petite faune (invertébrés et petits vertébrés) qui meurt passe quasiment inaperçue, car elle est prise en charge très vite par les décomposeurs. Il n'en est cependant pas de même pour les grands mammifères dont la dégradation fait intervenir une grande quantité d'organismes nécrophages, parfois stricts, parfois seulement occasionnels, sur une période couvrant en général plusieurs mois. La raréfaction globale des mammifères sauvages a réduit, par effet domino, les populations d'organismes nécrophages. Ceci concerne aussi les espèces « se portant bien » comme les cerfs, les chevreuils, les sangliers, et autres mammifères ouverts à l'activité cynégétique. En effet les prélèvements effectués dans le cadre de la chasse privent en quelque sorte les écosystèmes du retour de cette nécromasse, partie intégrante de l'écosystème. De surcroît, la disparition des grandes espèces d'herbivores sauvages : bisons, aurochs, buffles, chevaux, élans etc., réduit drastiquement les opportunités pour les organismes nécrophages.

Qui sont ces nécrophages de notre métropole ?

Ce sont bien sûr les oiseaux qui viennent à l'esprit : vautours fauve et moine, percnoptère, gypaète, milans noir et royal, grand corbeau, etc. Mais en réalité la diversité la plus grande se trouve chez les insectes ! Les diptères se taillent la part la plus importante en nombre d'espèces impliquées : plus de 12 familles de diptères (Sarcophagidés, Muscidés, Fannidés, Héléomyzidés, Sphaérocéridés, Sepsidés, Carnidés, Calliphoridés, Phoridés, Piophilidés, Tachinidés, Anthomyidés, etc.) représentant plus d'une centaine d'espèces peuvent intervenir sur des cadavres de quelque importance. Ces diptères n'interviennent pas au même moment : les Calliphoridés interviennent au tout début de la mort de l'animal alors que les Sepsidés vont intervenir plutôt en fin de décomposition du cadavre. Il peut y avoir aussi des spécificités très originales comme cette petite mouche noire à tête orange (*Tyreophora cynophila*), considérée comme disparue d'Europe du fait de la raréfaction des gros cadavres, mais retrouvée en Espagne[1].

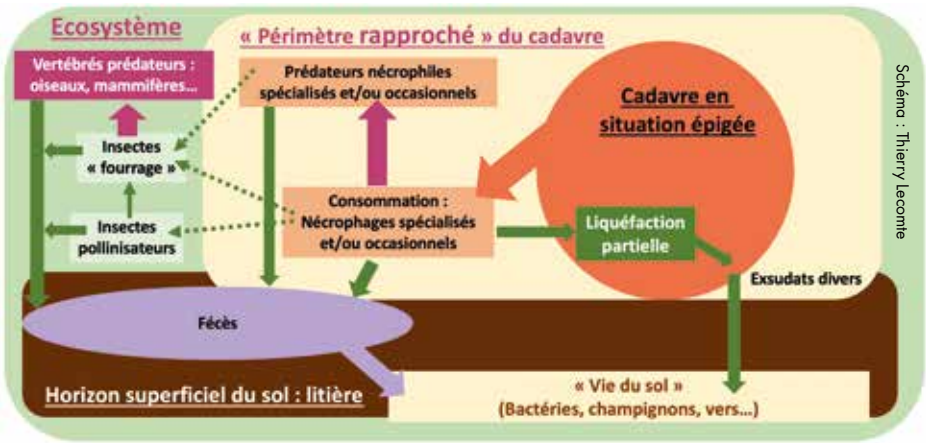

Schématisation de l'insertion du cadavre d'un mammifère dans un écosystème : une biodiversité souvent conséquente et spécialisée prend en charge le cadavre jusqu'à sa disparition.

Retrouvez l'intégralité de cet article dans le n° 338

disponible sur abonnement et au numéro sur le site
www.snpn.com

La nature sous le pinceau de... **Alexis Fraikin**

Le crapaud *- 2021*

L'hirondelle et les petits oiseaux *- 2019*

Le lion malade et le renard *- 2019*

Le cerf *- 2021*

BiO

Alexis Fraikin est artiste-peintre, né en 1970. Il expose ses travaux depuis 1998. Illustrateur dans la presse à ses débuts, il se consacre exclusivement à la peinture depuis 2001. Ses œuvres sont exposées dans des galeries d'art parisiennes, ainsi que dans des foires d'Art Contemporain en France et dans le monde entier. Il se consacre aussi à des commandes, notamment pour le musée Charles de Gaulle. Son travail est intégré dans de nombreuses collections privées et publiques. Il s'est également consacré à la mise en place d'un projet associatif avec l'hôpital parisien Necker – Enfants malades. Lors de ses deux dernières expositions rue de Seine (Paris), en 2018 et 2020, Alexis a revisité le bestiaire de La Fontaine. En 2023, ses peintures sont accueillies du 22 au 30 septembre par le galeriste à la fibre écologique Mathieu Néouze, pour une exposition au profit de l'association Bloom contre la destruction de l'Océan, du climat et des pêches artisanales. Ses œuvres ci-dessus sont réalisées à l'aide d'une technique mixte. **www.alexisfraikin.fr**

LE COURRIER DE LA NATURE

C'EST AUSSI...

Les actualités de la SNPN

Chaque trimestre, suivez dans la rubrique « Vie de la SNPN » les actions et les projets de la SNPN au niveau national et dans les espaces naturels dont elle est gestionnaire : la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu et la Réserve naturelle nationale de Camargue.

Des conseils de lecture

De nombreux ouvrages consacrés à la nature et à l'écologie paraissent régulièrement. Les contributeurs du *Courrier de la Nature* présentent des analyses subjectives et argumentées d'essais, guides naturalistes, ouvrages documentaires, albums jeunesse… qu'ils recommandent aux autres lecteurs.

Soyez acteur d'un monde durable :
DONNEZ, LÉGUEZ À LA SNPN
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES
Grâce à vos legs ou vos dons,
vous transmettez votre pouvoir
d'agir concrètement pour la protection
des milieux et des espèces.
Reconnue d'utilité publique,
tout legs à la Société nationale
de protection de la nature
est intégralement exonéré
des droits de succession.
Nous vous remercions
de votre générosité.
SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854
Pour un conseil personnalisé,
en toute confidentialité
et sans engagement, contactez
Bénédicte Caillé-Malpel
par téléphone au 01 43 20 15 39
ou par courriel à legs-donations@snpn.fr

SNPN
SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

La SNPN est la première association de protection de la nature en France. Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855.

Depuis, elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs, et a été à l'origine de la création des premiers espaces protégés.

La SNPN propose des sorties d'initiation à la nature, des chantiers nature, des conférences…
Ces activités sont ouvertes à tous, retrouvez-les sur notre agenda :
www.snpn.com/notre-agenda

La SNPN a pour mission la protection des espaces et des espèces sauvages, en s'appuyant sur les fondements scientifiques de l'écologie et de la biologie de la conservation.

La SNPN gère la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, et la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, le plus grand lac de plaine français.

Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration et de conservation de ces milieux.

La mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de deux revues : *Le Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*.

Société nationale de protection de la nature
44 rue d'Alésia – TSA 31453 – 75014 Paris
Tél. : 01 43 20 15 39 – www.snpn.com

SNPN
SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

JE M'ABONNE AU *COURRIER DE LA* NATURE

338

JE M'ABONNE À LA VERSION PAPIER (4 NUMÉROS) :
- ☐ 45 € - Tarif réservé aux adhérents
- ☐ 59 € - Abonnement papier seul sans adhésion
- ☐ 5 € de frais de port pour l'Outre-Mer et l'étranger

L'abonnement papier donne également accès à la version numérique.

JE M'ABONNE À LA VERSION NUMÉRIQUE (4 NUMÉROS) :
- ☐ 19 € - Tarif réservé aux adhérents
- ☐ 39 € - Abonnement numérique seul sans adhésion

Mon courriel : ……@ ……

MES COORDONNÉES :

☐ Mme ☐ M. Nom..... ..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville..... Téléphone .....

Courriel ..... @ .....

JE SOUHAITE SOUTENIR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE :

(En faisant un don ou en adhérant à la SNPN, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.)

☐ EN SOUSCRIVANT À UNE ADHÉSION OU EN LA RENOUVELANT

- ☐ 15 € Étudiant/demandeur d'emploi (montant à régler avec justificatif)
- ☐ 25 € Adhésion individuelle
- ☐ 75 € Adhésion bienfaiteur
- ☐ 100 € Personne morale (association, organisme du service public, entreprise…)
- ☐ 40 € Adhésion familiale (merci d'indiquer les noms, prénoms et courriels des membres de la famille) :

……

……

☐ EN FAISANT UN DON DE ..... € (MONTANT LIBRE)

- ☐ Pour soutenir l'ensemble des actions de la SNPN
- ☐ Pour sensibiliser le grand public par la publication de notre revue *Le Courrier de la Nature*
- ☐ Pour entretenir et gérer la manade de chevaux historique du salin de Badon à la RNN de la Camargue
- ☐ Pour réhabiliter le sentier du Tamarguiron du salin de Badon à la RNN de la Camargue
- ☐ Pour soutenir les suivis scientifiques de la RNN de la Camargue
- ☐ Pour l'exploitation des données de suivi des oiseaux dits « communs » à la RNN du lac de Grand-Lieu
- ☐ Pour la recherche et la protection d'anciennes stations de Trèfle d'eau à la RNN du lac de Grand-Lieu
- ☐ Pour soutenir les actions scientifiques de la RNN du lac de Grand-Lieu
- ☐ Pour la régénération naturelle de la forêt de la RNN de la plaine des Maures
- ☐ Pour le développement d'un plan de sauvegarde de la tortue d'Hermann à la RNN de la Plaine des Maures
- ☐ Pour soutenir les programmes scientifiques de la RNN de la Plaine des Maures

JE RÈGLE UN MONTANT TOTAL DE (ABONNEMENT + ADHÉSION + DON) : ..... €

Règlement par chèque à établir à l'ordre de la SNPN et à adresser, avec ce bulletin, au siège de l'association : 44 rue d'Alésia - TSA 31453 - 75014 Paris.
Possibilité de vous abonner en ligne sur **www.snpn.com**

Si vous adhérez ou faites un don, la SNPN vous adressera un reçu fiscal en début d'année suivante. Toute adhésion signifie l'acceptation des Statuts de l'association consultables sur notre site web. Toute nouvelle adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Vos coordonnées sont nécessaires au traitement de votre don et de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée et du RGPD du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, de suppression et d'opposition au traitement de vos données, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : SNPN, 44 rue d'Alésia - TSA 31453 - 75014 Paris.

LE COURRIER DE LA NATURE

Une fois par trimestre, recevez dans votre numéro du *Courrier de la nature* : un dossier thématique, des articles d'actualités, des pages artistiques et des recensions d'ouvrages…

N° 333
mars-avril 2022

La grande nacre de Méditerranée

Le ganga cata, oiseau de la steppe

Quelle éthique de la conservation ?

N° 334
septembre-octobre 2022

Le parc naturel du Gorongosa

Le petit monde des rats à trompe

Pour une démocratie de l'eau

N° 335
novembre-décembre 2022

L'île Amsterdam des Terres australes

Qu'est-ce qu'une antilope ?

Incendie de la plaine des Maures : bilan et perspectives

N° 336
mars 2023

Les mammifères à piquants

Renforcer les liens entre l'humain et la nature

Rencontre avec la flore de l'étage altimontain Réunionnais

N° 337
juin 2023

Centenaire du 1er Congrès international de protection de la nature (Paris, 1923)

Réserves de biosphère : de quoi parle-t-on ?

À la découverte des tourbières de la Guadeloupe

Nos anciens numéros spéciaux annuels :

Spécial 2020
Les tourbières

Spécial 2021
Les lynx

Spécial 2022
Le bocage

N° 189 - **Orchidées**
N° 196 - **Abeilles**
N° 203 - **Volcans**
N° 213 - **150e anniversaire de la SNPN**
N° 220 - **Oiseaux de mer**
N° 227 - **Grands singes**
N° 241-242 - **Zones humides**
N° 250 - **Fourmis**
N° 272 - **Protection des oiseaux**
N° 282 - **Réserve de Camargue**
N° 291 - **Pôles**
N° 296 - **Libellules**
N° 306 - **« Nuisibles »**
N° spécial 2018 - **L'ours**
N° spécial 2019 - **La nature ordinaire**

Pour commander nos précédents numéros

Sur notre site internet : **www.snpn.com** • Par téléphone : **01 43 20 15 39**